

Modèle logique du programme d'Aires protégées

4 mars 2010

Activités de base

Extrants (Services et produits)

Auditoires ciblés

Résultats directs

Résultats intermédiaires

Résultats finaux (Bénéfices pour la population canadienne)

Planification du réseau des aires protégées d'EC
 Activités nécessaires à la conception d'un réseau d'aires protégées terrestres, marines et d'eaux douces pour atteindre les objectifs de conservation des oiseaux migrateurs, espèces en péril et autres espèces sauvages. Cela inclus :

- Recherche et surveillance
- Évaluation de l'efficacité
- Consultations avec les partenaires et parties prenantes
- Identification, évaluation, priorisation des sites candidats
- Élaboration de plans de recherche et de surveillance du réseau

Établissement des aires protégées
 Activités nécessaires pour désigner et établir des aires protégées individuelles. Cela inclus :

- Collecte de descriptions de site et évaluations écologiques
- Évaluation de la faisabilité du site en fonction des exigences socio-économiques, financières et législatives et des préoccupations publiques
- Choix des options pertinentes permettant de préserver les sites candidats
- Élaboration de règlements, de politiques et d'autres documents nécessaires à l'établissement du site
- Élaboration de plans de recherche de site, de plans de surveillance et de gestion

Gestion des aires protégées
 Activités nécessaires pour gérer les aires protégées individuelles. Cela inclus :

- Mise à jour des plans de gestion de site de l'aire protégée en fonction d'autres plans de conservation et des principes basés sur l'écosystème
- Planification, coordination et mise en œuvre des activités de gestion pertinentes en consultation avec les partenaires (par ex., brûlage dirigé, contrôle des espèces envahissantes, plans d'action sur les espèces en péril)
- Cogestion des aires protégées avec les peuples autochtones (par ex., ERAI, SAP-T.N.-O.)
- Coopération dans la gestion des aires protégées avec les parties prenantes
- Gestion des revenus générés
- Recherches, surveillance et analyse
- Inventaires des renseignements écologiques et
- Suivi de la conformité aux termes des délégations d'autorité (MDN)

- Stratégie de réseau et plan
- Consultations sur le réseau national
- Rapports de recherche, de surveillance et d'évaluation
- Conseils et politiques portant sur le rôle des aires protégées en matière de conservation
- Examens et conseils sur les évaluations environnementales pour les aires protégées futures (par ex., pipeline gazier Mackenzie)
- Financement de Subventions et contributions soutenant la recherche (par ex., conception du réseau, surveillance, gestion de sites)
- Plans de recherche de réseau et de surveillance
- Plans de recherche et de surveillance de sites
- Consultations pour l'établissement de sites
- Règlementations de sites individuels (incluant LEP)
- Examens et conseils sur les évaluations environnementales pour des aires protégées spécifiques
- Plans de gestion de sites
- Permis pour effectuer les activités de gestion de l'habitat et de la faune
- Accès public et activités interprétatives sur certains sites
- Promotion de la conformité
- Mise en application (inspection, enquête, poursuite)
- Activités de gestion de sites
- Rapports de recherche, de surveillance et d'évaluation

- Organisations^a et personnes s'intéressant à la conservation des habitats sauvages au Canada et dans d'autres pays
- Organisations^a et personnes s'intéressant aux négociations sur les revendications territoriales autochtones
- Promoteurs de projets importants soumis à ACEE pouvant influencer les options d'établissement de futures aires protégées
- Organisations^a participant à la recherche et à la surveillance
- Organisations scientifiques de citoyens (par ex., RESE) soutenant la surveillance des sites
- Groupes autochtones, communautés et propriétaires terriens dans le voisinage des sites candidats
- Promoteurs de projets importants soumis à l'ACEE pouvant influencer les aires protégées existantes
- Organisations^a et personnes s'intéressant à la gestion des habitats sauvages dans nos aires protégées
- Personnes et organisations^a participant à des activités au sein des aires protégées nécessitant un permis (par ex., chasse)
- Personnes et organisations^a participant à des activités interdites au sein des aires protégées

- Réseau d'aires protégées pour les oiseaux migrateurs, les espèces en péril ou d'autres espèces sauvages établi par Environnement Canada
- Établissement d'aires protégées par d'autres organisations^a au Canada
- Établissement d'aires protégées pour la conservation des espèces migratrices dans d'autres pays
- Accords avec les groupes autochtones négociés et mis en œuvre liés à l'établissement et à la cogestion des aires protégées (par ex., ERAI)
- Nouvelles connaissances et données contribuant aux besoins et objectifs de conservation d'EC sont disponibles
- Communautés locales soutenant l'établissement ou la réévaluation des aires protégées (par ex., Stratégie des aires protégées des T.N.-O.)
- Faune conservée sur des zones contiguës aux aires protégées (par ex., réserves de biosphère, Programme de conservation des zones naturelles, dons écologiques)
- Populations d'espèces gérées sur les aires protégées sont dans les marges cibles
- Populations d'espèces allochtones et envahissantes sur les aires protégées dans les marges acceptables
- Personnes et organisations^a soumises à des règlements respectent les exigences réglementaires
- Surveillance des aires protégées fournissant des repères permettant d'évaluer l'impact des activités humaines sur la faune (incluant les changements climatiques)
- Nouvelles connaissances et données contribuant aux besoins et objectifs d'autorisation et de gestion de site d'EC sont disponibles

- Réseau national d'aires protégées établi incluant tous les partenaires fournissant résilience et redondance dans les habitats prioritaires
- Réseaux continentaux et mondiaux (par ex., RNAAMP, RRORHO) complétant et ainsi améliorant la valeur de conservation du réseau national
- Partage de l'accès et des bénéfices de la biodiversité avec les peuples autochtones
- Le public comprend et soutient le rôle et l'importance des aires protégées dans la conservation et la protection de la faune
- Intégrité écologique des AP maintenue ou améliorée

- Habitats prioritaires nécessaires pour la conservation des oiseaux migrateurs et des espèces en péril, ainsi que habitats rares et uniques, à la fois actuellement et en réponse aux facteurs de stress futurs, incluant les changements climatiques, protégés au Canada et à l'étranger
- Biens et services écologiques connexes maintenus ou améliorés
- Bénéfices écologiques
- Bénéfices économiques
- Bénéfices récréatifs
- Bénéfices culturels/spirituels
- Bénéfices esthétiques

 **Nouvel élément du programme**

^aLes organisations peuvent comprendre d'autres agences gouvernementales nationales et internationales, des organisations autochtones, des conseils de cogestion de la faune, des organisations non gouvernementales, l'industrie et/ou des universités